

Motion

Proposer:

**Title: Libre-échange et protectionnisme :
l'exploitation mondiale à l'ère du fascisme et
des crises économiques**

Motion text

1 **Libre-échange et protectionnisme :**
2 **l'exploitation mondiale à l'ère du fascisme et**
3 **des crises économiques**

4 Le monde sombre dans le chaos sous nos yeux – certes sans jamais avoir été en
5 ordre non plus. Trump terrorise le monde avec sa politique douanière qui marque
6 un tournant majeur dans la conception générale du commerce international. Nous
7 sommes à la fin de la deuxième vague de mondialisation néolibérale qui a déferlé
8 sur le globe depuis les années 1980. Nous observons aujourd'hui un fossé de plus
9 en plus grand se creuser entre les représentant·es de la mondialisation
10 néolibérale et les partisan·es d'un néolibéralisme nationaliste et centré sur
11 l'État. Ces deux stratégies économiques nuisent l'une comme l'autre à la classe
12 ouvrière, car c'est dans les deux le capital qui en tire profit en bout de
13 course.

14 La réponse à cette déstabilisation internationale ne peut toutefois pas être une
15 fuite en arrière. Il serait erroné de regretter le libre-échange effréné des
16 dernières décennies avant Trump – mais c'est pourtant exactement ce que fait
17 l'Europe en ce moment. Les États membres de l'UE et de l'AELE, dont la Suisse,
18 s'empressent de conclure de nouveaux accords de libre-échange ou l'ont déjà fait
19 récemment, par exemple avec les pays sud-américains du Mercosur ou avec
20 l'Indonésie, la Chine et l'Inde. Le libre-échange libéral semble gagner du
21 terrain même parmi les partis de gauche et les syndicats. Cette attitude ne peut
22 toutefois pas représenter une stratégie sérieuse pour nous contre la guerre

23 tarifaire de Trump, car nombre des problèmes actuels trouvent précisément leur
24 origine dans ce libre-échange libéral incontrôlé des dernières décennies.
25 L'absence totale de commerce mondial n'est pas non plus une solution pour
26 autant. Il apparaît clairement que le modèle économique dominant doit changer
27 fondamentalement à l'échelle mondiale. Le présent document entreprend donc de
28 passer en revue les développements et controverses actuelles autour du libre-
29 échange libéral et du néolibéralisme mondial pour en tirer les conclusions qui
30 s'imposent.

31 Libre-échange et protectionnisme

32 En simplifié, le libre-échange signifie l'échange de biens et de services entre
33 pays avec le moins possible de droits de douane ou de restrictions commerciales.
34 L'explication libérale de la nécessité apparente du libre-échange serait que
35 tous les pays en tireraient profit s'ils se concentraient sur ce qu'ils
36 produisent particulièrement bien et à moindre coût pour ensuite l'exporter.
37 Cependant, la réalité est tout autre. Les grandes entreprises peuvent assez
38 aisément délocaliser leur production vers des pays où les salaires et les autres
39 coûts de production sont bas. C'est ainsi que le Nord global s'est
40 désindustrialisé au cours des dernières décennies : les multinationales ont
41 délocalisé leurs sites de production vers le Sud global ou des pays de la
42 périphérie européenne. En bref, le libre-échange libéral signifie
43 fondamentalement la liberté du capital. En parallèle de ce mécanisme se déploie
44 une forte concurrence fiscale internationale, où les impôts sont tirés le plus
45 bas possible pour attirer les entreprises et les ultra-riches vers des pays
46 comme la Suisse, Singapour, le Panama ou des villes comme Hong Kong et Dubaï.
47 Cette course au moins-disant entraîne des pertes fiscales massives dans de
48 nombreux pays en permettant aux plus riches d'échapper à toute redistribution
49 équitable en délocalisant leur capital. [\[1\]](#)

50 La théorie du libre-échange trouve principalement son origine chez les
51 économistes libéraux Adam Smith et David Ricardo. Elle a été formulée comme une
52 critique du mercantilisme, la politique économique dominante en Europe entre le
53 16e et le 18e siècle, qui est ensuite longtemps restée la théorie politique
54 dominante en matière de commerce. Son idée fondamentale était qu'un pays devait
55 exporter le plus possible et importer le moins possible afin de concentrer un
56 maximum de richesses en son propre sein.

57 Pendant l'industrialisation, les pays européens pratiquaient un protectionnisme
58 strict dans le but de protéger leur économie nationale de la concurrence
59 étrangère. Les principales mesures qui caractérisent le protectionnisme sont les
60 barrières commerciales tarifaires (droits de douane) ou non tarifaires (quotas
61 d'importation maximale, normes minimales à respecter, etc.). Le protectionnisme
62 était nécessaire pour pouvoir suivre le rythme de la course au progrès
63 technologique. Des pays comme l'Allemagne, la France et les États-Unis ont misé
64

65 sur des droits de douane élevés pour limiter le volume des importations
66 britanniques et sur l'espionnage industriel pour améliorer leur propre
67 production. Cette stratégie a perduré relativement longtemps : aux États-Unis,
68 les droits de douane sont restés entre 35 et 50 % jusque dans les années 1950.
69 Après la Seconde Guerre mondiale, ils ont été progressivement réduits, mais
70 seulement après que les États-Unis soient devenus la première puissance
71 économique mondiale. [21] À titre de comparaison, dans les années 2000, les
72 droits de douane américains sur les importations s'élevaient à environ 2 %.
73 Vers la fin du 19e siècle, la Grande-Bretagne a été le premier pays à miser
74 systématiquement sur le libre-échange et des droits de douane bas – mais bien
75 seulement à un moment où sa domination économique était déjà établie.
76 Contrairement à ce que l'on prétend souvent, les puissances coloniales du Nord
77 global ne doivent pas leur essor économique au libre-échange en premier lieu
78 mais plutôt à des mesures protectionnistes grâce auxquelles elles ont
79 délibérément développé et protégé leurs industries. Historiquement, le libre-
80 échange ne s'est généralement révélé avantageux que pour des pays qui
81 disposaient déjà d'une économie forte et compétitive à l'échelle internationale.
82 Dans la pratique, il est toutefois difficile de distinguer clairement le libre-
83 échange du protectionnisme. Au contraire, ces deux stratégies se sont succédé
84 l'une l'autre à maintes reprises au cours de l'histoire. Entre le déclenchement
85 de la Première Guerre mondiale en 1914 et l'après-guerre, les mesures
86 protectionnistes ont de nouveau dominé dans de nombreux pays d'Europe. La
87 guerre, les crises économiques et l'instabilité politique ont affaibli de
88 nombreuses économies et conduit les États à cloisonner davantage leurs marchés,
89 la Grande-Bretagne se distinguant comme une rare exception.
90 Cette alternance historique entre libre-échange et protectionnisme a rarement
91 été le fruit de convictions purement idéologiques. Le facteur déterminant était
92 généralement la question de savoir quelle stratégie permettait aux États de
93 s'assurer la plus grande prospérité et la plus grande puissance économique dans
les conditions économiques du moment.

94 **L'essor du néolibéralisme**

95 Après la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis sont devenus la première
96 puissance économique et ont joué un rôle central dans la mise en place d'un
97 nouvel ordre économique international. L'ONU nouvellement créée a également
98 souligné l'importance de la coopération internationale comme fondement de la
99 paix et de la prospérité. Sous le mot d'ordre "Plus jamais la guerre", de
100 nombreuses formes de coopération scientifique, institutionnelle et économique
101 ont vu le jour. Dès 1944, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque
102 internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale) ont
103 été fondés. À l'initiative des États-Unis, l'Accord général sur les tarifs
104 douaniers et le commerce (GATT), un accord commercial international visant à

105 libéraliser progressivement le commerce mondial, a vu le jour en 1947. L'accord
106 prévoyait notamment la suppression des droits de douane, la réduction des quotas
107 d'importation ainsi que l'obligation d'étendre les avantages commerciaux
108 accordés à un pays à tous les pays signataires. L'un des points principaux en
109 était la notion nouvelle de traitement égalitaire des produits et des
110 entreprises étrangers et nationaux dans le commerce.
111 À partir des années 1980, le néolibéralisme a commencé son ascension triomphale,
112 avec parmi ses fondements la logique du libre-échange libéral mondial. Le libre-
113 échange est devenu la norme au niveau international, inaugurant l'ère des
114 accords de libre-échange. Mais là encore, le libre-échange n'est en aucun cas
115 imposé partout ; il l'est seulement là où le capital trouve du profit à en
116 tirer. Contrairement à ce qu'ils prétendent, les pays occidentaux ne cherchent
117 donc pas à créer de la prospérité pour toutes et tous mais à garantir et
118 renforcer leur propre hégémonie. Le GATT et différents autres cycles de
119 négociations ont donné naissance en 1994 à l'Organisation mondiale du commerce
120 (OMC). Depuis ce moment, tous les membres de l'OMC s'engagent à offrir à tous
121 les mêmes réductions de droits de douane sur certains produits. C'est donc de
122 cet accord qu'est né le libre-échange effréné tel que nous le connaissons
123 aujourd'hui.

124 **L'ère des accords de libre-échange**

125 Outre les accords de l'OMC, les accords de libre-échange (ALE) bilatéraux et
126 multilatéraux comptent parmi les principaux instruments du libre-échange. Il
127 s'agit de traités de droit international conclus entre un ou plusieurs États
128 dans le but de supprimer les barrières commerciales. La Suisse conclut
129 généralement ses accords de libre-échange dans le cadre de l'Association
130 européenne de libre-échange (AELE), qu'elle a cofondée dans les années 1960. Les
131 autres membres de l'AELE sont l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein. Outre
132 l'accord de l'AELE et l'accord de libre-échange avec l'UE, la Suisse a
133 actuellement 35 accords de libre-échange avec différents pays. [\[3\]](#) La Suisse
134 prône une politique de libre-échange libérale mais cherche avant tout à protéger
135 ses propres intérêts. C'est notamment le cas lorsqu'il s'agit d'accords de
136 libre-échange avec des pays du Sud : ce sont généralement les riches pays
137 industrialisés qui en profitent. Les accords en place ont permis aux entreprises
138 suisses d'économiser plus de 2,2 milliards de francs en droits de douane
139 potentiels pour la seule année 2023. [\[4\]](#) Ces "économies" se retrouvent ainsi en
140 négatif dans le budget de l'autre État pour ses dépenses destinées à la
141 collectivité. Cette somme se traduit rarement par une baisse des prix et profite
142 principalement aux grandes entreprises. La population générale doit ainsi
143 assister impuissante à la manière dont les actionnaires des entreprises se
144 remplissent les poches grâce aux accords de libre-échange.
145 En effet, la population est rarement impliquée dans les décisions concernant ce

146 type d'accords. C'était déjà le cas lorsque Napoléon III a négocié en secret
147 avec le Royaume-Uni en 1860, et c'est encore aujourd'hui une amère réalité.
148 Ainsi, le document original du TISA (Trade in Services Agreement) est conservé
149 secrètement dans un coffre-fort au Parlement européen et protégé par des droits
150 d'auteur. Ce n'est qu'en 2014 qu'une partie du texte a été publiée par
151 Wikileaks, et ce pour une bonne raison : la plupart de ces accords sont négociés
152 par de grandes institutions néolibérales internationales (telles que le FMI, la
153 Banque mondiale ou le G7), qui représentent les intérêts des capitalistes et
154 poursuivent l'objectif clair de maximiser les profits dans le commerce mondial.
155 Ce type de politique de libre-échange a de graves conséquences à l'échelle
156 mondiale. L'absence de normes sociales pour les produits importés conduit les
157 multinationales à produire dans des pays qui ne garantissent pas le respect des
158 droits humains et où règnent des conditions de travail déplorables. Ces
159 multinationales augmentent leurs profits sans aucun respect pour les
160 travailleur·euses, pour finalement écouler leurs marchandises dans les pays du
161 Nord. Les multinationales ont même le droit de poursuivre les États pour entrave
162 au commerce, et ces attaques se multiplient de manière massive. Les tribunaux
163 d'arbitrage qui statuent sur ces plaintes, comme par exemple le CIRDI (tribunal
164 de la Banque mondiale), sont, en effet, conçus de sorte que seuls les États sont
165 amenés à répondre aux plaintes d'entreprises ou de tiers, sans possibilité pour
166 les États ou les tiers d'actionner les entreprises devant ces tribunaux,
167 symbolisant la dictature des entreprises qui s'opposent aux États et aux
168 travailleur·euses. En particulier, les frais de justice à déboursés à chaque
169 étape de la procédure représentent un montant conséquent, ce qui enjoint les
170 États à renoncer aux voies de recours prévues par ces tribunaux d'arbitrage,
171 permettant ainsi aux entreprises de gagner une large majorité des procédures et
172 de réduire les États au silence.

173 **Mercosur : des profits pour les entreprises, des** 174 **risques pour les personnes et l'environnement**

175 L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Marché commun du Sud
176 (Mercosur), composé de l'Argentine, de la Bolivie, du Brésil, du Paraguay et de
177 l'Uruguay, est également au cœur des débats actuels. Aux côtés des États de
178 l'AELE, la Suisse s'efforce également de conclure un accord de libre-échange
179 avec les États du Mercosur. Un accord incluant la Suisse a été signé en
180 septembre 2025.

181 Cet accord, qui fait l'objet de négociations et de discussions depuis des
182 années, est vivement critiqué, à juste titre, par de nombreux acteurs. 450
183 organisations de l'UE et du Mercosur ont donc rédigé un document de principe
184 dans lequel elles demandent l'abandon de l'accord et une refonte en profondeur
185 de la politique commerciale de l'UE.

186 Au début de cette année, des manifestations ont eu lieu à Bruxelles et à Paris,

187 mais aussi en Pologne et en Irlande. Les agriculteurs étaient en première ligne,
188 car les réglementations environnementales européennes ainsi que les coûts de
189 main-d'œuvre en Europe les placent dans une position de faiblesse face à la
190 concurrence des grandes exploitations d'Amérique du Sud. Ainsi, ces accords
191 entraîneraient des problèmes de dumping en Europe et pousseraient en même temps
192 les pays d'Amérique du Sud à se concentrer davantage sur l'exportation de
193 produits agricoles et de matières premières.
194 Tout cela se fait au profit des plus riches, qui empocheraient toutes les
195 "économies" rendues possibles par l'accord, aux dépens de l'État et des
196 travailleur·euses. La qualité de vie de la population dans son ensemble, que ce
197 soit en Europe ou en Amérique du Sud, ne serait pas améliorée par cet accord,
198 bien au contraire : une étude de 2018 prévoit une perte de 186 000 emplois rien
199 qu'en Argentine, dont la moitié dans l'industrie textile qui emploie avant tout
200 des femmes. La prétendue amélioration du standard de vie ne se concrétisera sans
201 doute pas non plus. L'Uruguay pourrait même s'attendre à une perte de 100
202 millions d'euros. [\[5\]](#)
203 Cet accord renforce les structures néolibérales et accélère la
204 désindustrialisation et l'exploitation des personnes et de la nature au sein du
205 Mercosur. Dans les pays d'Amérique du Sud, cela entraîne une perte d'encore plus
206 de terres des populations autochtones pour répondre aux exigences de l'industrie
207 agroalimentaire et de l'exploitation minière.
208 L'accord renforce la dépendance vis-à-vis des États de l'UE et de l'AELE,
209 conduisant à l'appauvrissement de la population. Suite à la baisse des droits de
210 douane, les États du Mercosur vont être inondés de produits importés de l'UE,
211 affaiblissant encore davantage la production nationale et détruisant des
212 emplois. En revanche, les grands groupes en tireront profit – dans le cadre de
213 l'accord avec l'UE, principalement les industries automobile et textile.
214 L'accord de libre-échange passé entre la Suisse et l'Inde en 2026 est également
215 un cadeau fait aux grands groupes, et plus particulièrement à l'industrie
216 pharmaceutique qui produit en Inde les matières premières nécessaires à ses
217 médicaments car les normes environnementales y sont peu strictes et les salaires
218 bas. Les déchets pharmaceutiques non filtrés y menacent ainsi
219 l'approvisionnement en eau de régions entières, et ce n'est qu'un exemple parmi
220 d'autres de la politique étrangère abusive de la Suisse.
221 La JS Suisse rejette catégoriquement les accords de libre-échange néolibéraux
222 qui ne servent que les intérêts du capital et ne prévoient aucun mécanisme
223 cohérent pour la protection des personnes et de la nature.

224 **Mettons fin à la surexploitation du Sud global !**

225 L'exploitation du Sud global est impitoyablement perpétuée par des structures
226 néocoloniales. Dans de nombreux pays du Sud global, la production a été
227 délocalisée dans divers secteurs qui nécessitent des technologies aujourd'hui

228 assez peu coûteuses, par exemple l'industrie textile. Il n'en va cependant pas
229 de même pour les produits plus coûteux : en effet, les machines et technologies
230 requises sont trop chères, notamment en raison des prix plus élevés également
231 pour la main-d'œuvre requise à leur fonctionnement. Ces pays sont donc
232 contraints de produire avant tout dans des secteurs à bas salaires. Les
233 structures néocoloniales organisent ainsi une véritable surexploitation. [6]
234 Ce mécanisme s'observe de manière particulièrement flagrante dans l'extraction
235 des matières premières : l'or, le cobalt ou le café, par exemple, sont extraits
236 dans les pays du Sud global par des travailleuse·eurs sous-payé·es et dans des
237 conditions de travail inhumaines. Les mines et les plantations appartiennent
238 et/ou sont exploitées par des multinationales et entreprises du Nord global qui
239 y récupèrent ensuite l'ensemble des bénéfices réalisés. En particulier, la
240 Suisse joue un rôle central dans le commerce des matières premières : on estime
241 que la part de marché mondial des entreprises suisses s'élève à 60 % pour les
242 métaux, 50 % pour les céréales, 40 % pour le sucre et 35 % pour le pétrole. [7]
243 Pratiquement aucune de ces matières premières à l'exception de l'or ne passe
244 cependant jamais par la Suisse.
245 En Suisse aussi, les partis bourgeois prônent hypocritement le libre-échange
246 dans la stricte mesure où il leur est profitable. En revanche, le discours
247 change du tout au tout lorsqu'il s'agit par exemple des droits de propriété
248 intellectuelle. Les brevets sur les médicaments empêchent la production de
249 génériques bon marché, ce dont les grands groupes pharmaceutiques comme Novartis
250 et Roche profitent largement. Ils peuvent ainsi fixer des prix exorbitants qui
251 rendent par la même leurs produits inabordables dans les pays du Sud global.
252 Dans le domaine agricole aussi, cette politique a des conséquences désastreuses
253 : la Suisse protège les grands groupes agroalimentaires qui ont fait breveter
254 des milliers de variations génétiques naturelles de semences, mettant ainsi en
255 péril la sécurité alimentaire mondiale. De plus, les accords de libre-échange
256 provoquent souvent des dommages considérables à l'environnement – tout en
257 entravant la mise en place de normes de protection efficaces, car elles
258 réduiraient considérablement les profits des grands groupes.

259 **Le trumpisme est un néolibéralisme**

260 **Le trumpisme, visage saillant de l'impérialisme** 261 **étasunien**

262 Assistant à la guerre des droits de douane lancée par le gouvernement Trump,
263 certain·es observatrice·eurs ont crié à la fin du néolibéralisme et du libre-
264 échange mondialisé. Or, si le gouvernement Trump mène une politique commerciale
265 fortement protectionniste, celle-ci n'a que peu à voir avec un quelconque
266 abandon du modèle économique néolibéral. En réalité, cette stratégie relève

267 plutôt d'une tentative de maintien de la suprématie mondiale des États-Unis.
268 Trump et les principales·aux représentant·es du mouvement MAGA alimentent
269 délibérément le discours selon lequel les États-Unis auraient été "exploités"
270 économiquement par d'autres pays, invoquant principalement au crédit de cette
271 thèse le montant de leurs déficits commerciaux. Ce faisant, elles et ils
272 occultent le fait que de nombreuses entreprises américaines ont d'elles-mêmes
273 délocalisé leur production vers des pays du Sud afin de profiter de salaires
274 plus bas et de réglementations moins strictes. Dans le même temps, certains
275 États asiatiques – en particulier la Chine – ont profité de leur intégration au
276 commerce mondial pour développer leur propre base industrielle et rattraper leur
277 retard économique.

278 Le programme de politique commerciale de Trump vise donc avant tout à rapatrier
279 des capacités de production aux États-Unis et à intensifier la concurrence
280 géopolitique avec la Chine. Sa politique fait le pont entre les intérêts
281 néolibéraux des entreprises et des mesures nationalistes et protectionnistes,
282 sans qu'à aucun moment ceci ne signifie un changement fondamental de l'ordre
283 économique mondial. Au contraire, cette stratégie risque seulement d'aggraver
284 les conflits commerciaux internationaux tout en perpétuant les problèmes
285 structurels liés aux inégalités globales.

286 Trump reste fidèle au néolibéralisme, déplaçant simplement le centre de gravité
287 de la sphère mondiale vers la sphère nationale. Il vise ainsi des baisses
288 d'impôts pour les riches et leurs entreprises, une réduction de la dette
289 publique et une politique d'austérité pour la population, le tout bien entendu
290 accompagné d'une augmentation des dépenses militaires. Son objectif est ainsi la
291 taille et le démantèlement pur et simple de l'État. Dans le même temps, les
292 réglementations en matière d'environnement et de santé sont supprimées et le
293 secteur financier est déréglementé encore davantage. Par sa stratégie "Make
294 America Great Again", Trump se met à dos tous les autres pays, y compris en
295 Europe, qui comptent pourtant parmi les plus puissants alliés des États-Unis
296 impérialistes. Depuis la crise financière mondiale de 2008, les pays de l'UE se
297 trouvent de leur propre fait en perte de vitesse, ayant dû accumuler d'énormes
298 montagnes de dettes pour sauver leurs banques. La population est depuis lors
299 écrasée par des programmes d'austérité pour éponger ces dettes, tandis que les
300 dépenses militaires ne cessent d'augmenter en parallèle. La croissance
301 économique en Europe stagne, et le mécontentement qui en résulte offre un
302 terreau fertile à l'extrême droite.

303 La réponse de la gauche aux crises de plus en plus complexes et aux jeux de
304 pouvoir géopolitiques menés aux dépens de la population reste quant à elle trop
305 simpliste. La gauche social-démocrate refuse de proposer une alternative
306 cohérente au capitalisme. Pour pouvoir mettre un terme à ces évolutions
307 dangereuses, la gauche doit cesser de se concentrer sur une amélioration
308 progressive du capitalisme. Il ne faut plus soutenir un système qui ne pourra
309 jamais de près ou de loin servir les intérêts de la population mondiale.

310 **Libre-échange ou pas d'échange ?**

311 Le commerce international ne doit pas être considéré comme un mal en soi.
312 L'opposition entre protectionnisme et libre-échange n'est pas non plus
313 pertinente. Le protectionnisme favorise le capital national, tandis que le
314 libre-échange profite au capital international. Dans les deux cas, ce sont les
315 mêmes qui y perdent : les travailleuses et les travailleurs.

316 Un système commercial international est fondamentalement nécessaire pour
317 permettre un niveau de vie élevé dans le monde entier, garantir l'accès aux
318 technologies vitales (appareils médicaux, médicaments, etc.) ou encore faciliter
319 la vie et le travail.

320 Pratiquer les échanges internationaux pour une partie des biens n'empêche par
321 ailleurs aucun secteur d'être entièrement local. De plus, certains secteurs
322 doivent être protégés du commerce international et des investissements
323 étrangers, comme par exemple les services publics (énergie, transports, eau,
324 etc.). Il s'agit de déterminer dans quels secteurs ce commerce reste stratégique
325 et vital et de garantir une division internationale du travail qui respecte tous
326 les travailleur·euses quelle que soit leur origine.

327 **La JS demande donc à court terme :**

- 328 • Pas d'accords commerciaux avec des États qui violent les droits humains
329 et/ou le droit international : La Suisse doit mettre fin à toute
330 négociation commerciale et résilier ses accords avec des États qui ne
331 respectent pas ces droits. Il convient donc de mener systématiquement des
332 études objectives au préalable sur les États susceptibles de violer les
333 droits humains et/ou le droit international.

- 334 • **Tenir responsables les entreprises qui violent les droits humains :** Les
335 entreprises ayant leur siège en Suisse qui violent les droits humains dans
336 d'autres pays du monde doivent être tenues pour responsables et
337 sanctionnées – comme le demandait l'initiative pour des multinationales
338 responsables, mais aussi sa nouvelle version qui fera prochainement
339 l'objet d'un référendum.

- 340 • **Des barrières contre la course internationale au dumping:** La Suisse doit
341 mettre en place des barrières commerciales tarifaires et non tarifaires
342 pour empêcher les entreprises de profiter du libre-échange en réalisant
343 des bénéfices au détriment des travailleur·euses ou de l'environnement.
344 Ces taxes doivent prendre en compte les économies réalisées par une
345 entreprise du fait de la délocalisation de sa production à l'étranger dans
346 des conditions de travail moins favorables que celles requises en Suisse.

347 Les coûts environnementaux doivent également être pris en compte. Si ces
348 mesures entraînent une hausse des prix, il est nécessaire de garantir que
349 le niveau de vie de la population ne chute pas en conséquence.

350 • **La transparence dans les négociations et la démocratisation du processus**
351 **décisionnel:** Il est inacceptable que les négociations sur la politique
352 commerciale de la Suisse se déroulent à l'étranger sans que la population
353 en soit pleinement informée. Les questions relatives aux accords
354 internationaux doivent être démocratisées, et ce bien en amont des
355 décisions finales sous forme de référendums. Les négociations doivent être
356 transparentes et les autorités doivent justifier leurs positions et les
357 décisions qu'elles proposent. Les questions relatives aux conditions
358 d'importation, à la définition de normes écologiques et à leur respect
359 dans les accords de libre-échange doivent également tenir compte de l'avis
360 de la population et être soumises au référendum.

361 • **Des mesures contre les délocalisations et un droit de préemption des**
362 **travailleur·euses:** Les entreprises suisses délocalisent régulièrement leur
363 production à l'étranger afin d'en réduire les coûts. Elles profitent
364 généralement pour ce faire de règles moins strictes de protection des
365 travailleur·euses et de l'environnement. Il est nécessaire de déployer une
366 série de mesures pour lutter contre ces pratiques. Un impôt de sortie sur
367 le capital et les entreprises peut par exemple empêcher le retrait de
368 capitaux et d'entreprises de Suisse.

369 En effet, ce ne sont pas seulement les entreprises mais aussi les capitaux
370 suisses qui participent à l'exploitation internationale des
371 travailleur·euses. Les capitaux qui fuient à l'étranger ne sont
372 généralement pas investis pour le bien-être ou l'amélioration des
373 conditions de vie des populations du Sud global, bien au contraire.
374 Si une entreprise parvient néanmoins à délocaliser sa production, les
375 ancien·nes employé·es en Suisse doivent bénéficier d'un droit de
376 préemption sur le site de production en Suisse. L'État doit mettre à
377 disposition des crédits à taux préférentiel dans ce but.

378 • **L'abolition du système des brevets:** Un système économique égalitaire n'est
379 pas compatible avec un système de brevets qui permet à de grandes
380 entreprises dominées par le capital occidental de réaliser des profits au
381 détriment des populations du Sud global.

382 Les brevets peuvent avoir pour conséquence que des produits essentiels
383 comme des médicaments, des semences ou de nouvelles technologies restent
384 inaccessibles pour de nombreuses personnes, tout en créant des dépendances
385 économiques en parallèle.

386 Les entreprises et idéalement les États du Sud global eux-mêmes doivent

387 donc être en mesure de produire les biens nécessaires pour répondre aux
388 besoins fondamentaux de leur population. Cette production ne doit pas être
389 contrôlée par des multinationales issues des régions de concentration
390 économique.

- 391 • **Les services publics en tant que biens communs:** La Suisse doit rejeter
392 tout accord qui restreindrait la marge de manœuvre de l'État, par exemple
393 par le biais de privatisations. Seul un service public solide et couvrant
394 l'ensemble du territoire peut défendre les intérêts de l'ensemble de la
395 population. C'est pourquoi les autorités suisses doivent également
396 s'opposer formellement aux pratiques du FMI et de la Banque mondiale, qui
397 imposent souvent le libre-échange et les privatisations aux pays du Sud
398 global en échange de crédits.

399 **Au-delà du protectionnisme et du libre-échange :** 400 **pour une socialisation de l'économie !**

401 Face aux problèmes et aux conditions matérielles actuelles, la JS Suisse
402 souhaite proposer une sortie de l'opposition entre protectionnisme et libre-
403 échange. L'objectif n'est ni la suppression du commerce international ni une
404 internationalisation totale du marché, mais un système économique démocratique
405 dans lequel les moyens de production sont socialisés et détenus collectivement.

406 **La JS Suisse revendique donc à long terme :**

- 407 • **La fin des structures (néo-)coloniales:** Aucun système commercial ne peut
408 être équitable tant que l'économie internationale repose sur des
409 structures (néo-)coloniales. Ces structures continuent de permettre
410 l'exploitation de la périphérie par les centres économiques. La situation
411 restera inacceptable tant que la division du travail à l'échelle
412 internationale demeurera inégale et que les capitalistes du Nord global
413 contrôleront la majeure partie du capital, et ce même si des normes
414 environnementales et sociales plus strictes sont appliquées. C'est
415 pourquoi des changements profonds sont nécessaires, en commençant par
416 l'annulation de la dette des pays du Sud et des "réparations"[8]
417 financières pour l'exploitation coloniale et les crimes comme l'esclavage,
418 ainsi que l'expropriation des actifs des entreprises du Nord global dans
419 le Sud global.
- 420 • **La souveraineté alimentaire : pour la socialisation des terres:** La
421 population doit partout pouvoir déterminer elle-même sa politique

-
de/fileadmin/rls_uploads/pdfs/sonst_publicationen/TTIP_UHerrde/fileadmin/rls_upl
-
oads/pdfs/sonst_publicationen/TTIP_UHerrde/fileadmin/rls_uploads/pdfs/sonst_publ
-
ikationen/TTIP_UHerrmann.pdf

458 [3]:
459 https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche
460 -
461 [ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_ch/seco/fr/home/Aussenw](https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_ch/seco/fr/home/Aussenw)
462 -
463 [irtschaftspolitik_Wirtschaftliche_ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirts](https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaf)
464 -
465 [chaftliche_ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_ch/seco/fr/h](https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_ch/seco/fr/h)
466 -
467 [ome/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaf](https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaf)
468 -
[politik_Wirtschaftliche_ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_c](https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaf)
-
[h/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaf](https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaf)
-
[politik_Wirtschaftliche_ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtsch](https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaf)
-
[aftliche_ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_Zusammenarbei](https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_Zusammenarbeit/Wirtschaftsbeziehungen/Freihandelsabkommen.html)
-
[t/Wirtschaftsbeziehungen/Freihandelsabkommen.html](https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_Zusammenarbeit/Wirtschaftsbeziehungen/Freihandelsabkommen.html)

469 [4]:
470 https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche
471 -
472 [-Zusammenarbeit/Wirtschaftsbeziehungen/Freihandelsabkommen/nutzung_freihandelsab](https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_Zusammenarbeit/Wirtschaftsbeziehungen/Freihandelsabkommen/nutzung_freihandelsab)
-
[k-ommen/fha-monitor.html](https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_Zusammenarbeit/Wirtschaftsbeziehungen/Freihandelsabkommen/nutzung_freihandelsab)

473 [4]:
474 https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche
475 -
476 [Zusammenarbeit/Wirtschaftsbeziehungen/Freihandelsabkommen/nutzung_freihandelsab](https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_Zusammenarbeit/Wirtschaftsbeziehungen/Freihandelsabkommen/nutzung_freihandelsab)
-
[ommen/fha-monitor.html](https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_Zusammenarbeit/Wirtschaftsbeziehungen/Freihandelsabkommen/nutzung_freihandelsab)

477 [5]: <https://jacobin.de/artikel/eu-mercosur-abkommen-emily-oreilly-werner->

478 [kogler-kritik-eu-ratspraesidentschaft-freihandel](#)

479 [6]:

480 https://www.rosalux.de/fileadmin/rls_uploads/pdfs/sonst_publicationen/TTIP_UHerr
481 [=](#)
482 [de/fileadmin/rls_uploads/pdfs/sonst_publicationen/TTIP_UHerrde/fileadmin/rls_upl](#)
483 [=](#)
484 [oads/pdfs/sonst_publicationen/TTIP_UHerrde/fileadmin/rls_uploads/pdfs/sonst_publ](#)
485 [=](#)
486 [ikationen/TTIP_UHerrde/fileadmin/rls_uploads/pdfs/sonst_publicationen/TTIP_UHerr](#)
487 [=](#)
488 [de/fileadmin/rls_uploads/pdfs/sonst_publicationen/TTIP_UHerrde/fileadmin/rls_upl](#)
489 [=](#)
[oads/pdfs/sonst_publicationen/TTIP_UHerrde/fileadmin/rls_uploads/pdfs/sonst_publ](#)
[=](#)
[ikationen/TTIP_UHerrde/fileadmin/rls_uploads/pdfs/sonst_publicationen/TTIP_UHerr](#)
[=](#)
[de/fileadmin/rls_uploads/pdfs/sonst_publicationen/TTIP_UHerrde/fileadmin/rls_upl](#)
[=](#)
[oads/pdfs/sonst_publicationen/TTIP_UHerrde/fileadmin/rls_uploads/pdfs/sonst_publ](#)
[=](#)
[ikationen/TTIP_UHerrmann.pdf](#)

490 [7]: [https://www.publiceye.ch/fr/thematiques/matieres-premieres/la-suisse-et-la-](https://www.publiceye.ch/fr/thematiques/matieres-premieres/la-suisse-et-la-malediction-des-ressources/plaque-tournante-des-matieres-premieres)
491 [malediction-des-ressources/plaque-tournante-des-matieres-premieres](#)

492
493 [\[8\]: Il n'est pas possible d'offrir une réparation totale pour le colonialisme.](#)
494 [Une réparation financière, comme par le versement de réparations, constitue](#)
495 [cependant une mesure importante susceptible de contribuer à réduire davantage](#)
496 [les structures néocoloniales existantes.](#)

497
498 [\[8\]: https://www.congress.gov/bill/117th-congress/house-bill/4346](#)